

Contrat d'entretien autoclave - valable 5 ans

Vos avantages

- ❖ L'entretien régulier vous assure un fonctionnement fiable et préserve la longévité de l'appareil.
- ❖ Votre appareil est contrôlé périodiquement par un technicien qualifié
- ❖ Notre fournisseur recommande l'entretien par un technicien une fois par an ou tous les 500 cycles

Notre offre

| Éléments compris dans l'entretien de base | |
|---|--|
| 1 | Vérification du compteur de maintenance, de l'heure et de la date |
| 2 | Remplacement du filtre antibactérien, du joint de porte et du filtre métallique de la cuve (si nécessaire) |
| 3 | Vérification des électrovalves, de la pompe à eau, de la pompe à dépression |
| 4 | Vérification de la valve d'égouttage de l'eau distillée et la valve d'égouttage de l'eau usagée |
| 5 | Vérification de la valve de sécurité et du système de verrouillage de la porte |
| 6 | Vérification du capteur de la pression et de la température |
| 7 | Vérification du capteur du niveau de l'eau |
| 8 | Vérification des raccords électriques et des raccords hydrauliques |
| 9 | Vérification du thermostat de sécurité |
| 10 | Nettoyage de la chambre de stérilisation |
| 11 | Nettoyage des plateaux et les supports plateaux |
| 12 | Nettoyage des réservoirs |
| 13 | Test de vide |
| 14 | Rappel de certaines instructions de fonctionnement (si nécessaire) |
| 15 | Enregistrement de votre autoclave dans notre système de gestion. |

| Tarif |
|--|
| 140€ HTVA par autoclave par entretien |
| Si déplacement du technicien dans votre établissement : Frais de déplacement de 0.99€ par km HTVA |
| Si entretien dans nos locaux : Aucun frais supplémentaire au tarif par entretien |

| Options complémentaires | |
|--|---|
| 1. Location autoclave* <i>Location possible d'un autoclave de prêt, dans le cas d'une reprise de votre appareil par le technicien pour une analyse approfondie dans nos locaux.</i> | Tarif : - Mise en service par le technicien : 50€ HTVA - Jour de location : 8€ HTVA par jour |
| 2. Omnium 'Mise en prêt Autoclave' <i>Vous pouvez toutefois souscrire à cette option qui vous permettra d'être prioritaire sur la liste des locations ainsi que de bénéficier d'un tarif plus attractif.</i> | Tarif : 40€ HTVA par autoclave par entretien |
| 3. Test Bowie&Dick et test de Hélix <i>Demandez que les contrôles Bowie&Dick et Hélix soient effectués et interprétés par notre technicien</i> | Tarif : 250€ HTVA par autoclave par entretien |
| Fréquence d'entretien conseillé par le fabricant = 1x par an ou 1x tous les 500 cycles | |

* Selon disponibilité du stock et uniquement en relation avec l'entretien

Signature client :

J'ai pris connaissance de ces conditions générales et je les accepte.



| MA FORMULE | | | TARIF |
|---|---|---|---------------------|
| * Pour sélectionner la formule et options souhaitées, <u>veuillez compléter les Cases blanches</u> | | | * Hors TVA |
| Nombre de stérilisations effectuées par année → | | | |
| Nombre de passage annuel du technicien agréé → (Recommandation fournisseur : 1x par an ou 1x tous les 500 cycles) | | | |
| 1 | Je souhaite suivre les recommandations du fournisseur Je demande un entretien par un technicien (fréquence) → | par année | HTVA |
| 2 | Le technicien se déplace jusqu'à mon établissement → <i>Rappel 1 : Tarif déplacement 0.99€ HTVA par km, au départ de Medipost</i> <i>Rappel 2 : Possibilité d'effectuer l'entretien de l'autoclave dans nos locaux.</i> <i>Il sera du ressort du client de nous apporter et de venir rechercher l'appareil.</i> | OUI (Estimez la distance Aller-simple) KM | NON HTVA |
| 3 | Option « Omnium Mise en prêt Autoclave » | OUI | NON HTVA |
| 4 | Option « Test Bowie&Dick et test de Hélix » | OUI | NON HTVA |
| 5 | Estimation du montant annuel de ma formule (à titre informatif, devant être confirmé par notre technicien) | | HTVA |
| MON FORFAIT ANNUEL → (le montant exact vous sera calculé et confirmé par notre technicien avant la 1 ^{ère} visite) | | | HTVA |
| Mon autoclave : les informations se trouve sur l'étiquette signalétique située à l'arrière de celui-ci | | | |
| Modèle Autoclave | | Numéros de série | Date sortie d'usine |
| | | | |

Veuillez obligatoirement compléter les informations demandées ci-dessous

| | | |
|--|-------|-------|
| Date du jour : | | |
| Nom société/établissement : | | |
| Numéro de TVA : | | |
| Adresse de facturation : | | |
| Adresse établissement : (si différente de celle de facturation) | | |
| Nom (responsable établissement) : | | |
| Téléphone (responsable établissement) : | GSM | |
| E-Mail (responsable établissement) : | | |
| Si personnel dédié responsable de l'autoclave | | |
| Nom (responsable autoclave) : | | |
| Téléphone (responsable autoclave) : | GSM | |
| E-Mail (responsable autoclave) : | | |

J'ai pris connaissance de ces conditions générales et je les accepte.

Signature client :

Conditions générales

- Objet du contrat** : Medipost s'engage à fournir au client, qui accepte, dans les conditions prévues ci-après, ses services de maintenance des équipements énumérés aux annexes du présent contrat. Aucun autre matériel ne pourra être inclus dans le présent contrat. Ce contrat est uniquement valable en Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg, et comprend UNIQUEMENT l'entretien du stérilisateur autoclave + options listées ci-dessus.
- Durée du contrat** : Le présent contrat prendra effet à la date précisée dans le formulaire ci-dessus. Il restera en vigueur pendant une durée minimum de 60 mois et sera tacitement reconductible par période de douze mois. Le client pourra dénoncer le contrat au terme de chaque année, moyennant un préavis de deux mois à signifier par lettre recommandée. A l'expiration du premier terme de 12 mois, et annuellement à partir de cette échéance, Medipost pourra également dénoncer le contrat suivant les mêmes modalités que le client. Le contrat expire automatiquement et n'est plus reconductible lorsque le matériel est déclaré non fonctionnel suite à une irréparabilité ou un refus de réparation du client.
- Devoirs du client** : Le client s'engage : 1. A assurer et entretenir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des équipements couverts par le présent contrat. 2. A donner libre accès au matériel pour les techniciens de Medipost chargés d'effectuer l'entretien ou la réparation, et à leur prêter toute l'assistance requise. 3. A veiller à assurer la présence d'un membre de son personnel utilisant habituellement le matériel pendant la durée des entretiens et des réparations.
- Prise de rendez-vous** : La personne de contact, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus, devra disposer de toutes les informations relatives au dossier en cours. Cette personne sera contactée dans les 15 jours avant la date anniversaire afin de prévoir un rendez-vous. D'abord par e-mail et si nécessaire par téléphone si aucune réponse n'a été donnée par e-mail. Le responsable s'engage également à prendre en charge le technicien Médipost le jour du rendez-vous, à l'accueillir à l'entrée du bâtiment et à l'accompagner durant l'intervention. Ceci afin de vérifier les travaux et d'acter la bonne exécution de ceux-ci. Le temps d'attente de notre technicien, et/ou tout autre motif retardant son intervention ou la rendant impossible, fera l'objet d'une facturation à 90€ HTVA de l'heure par tranche entamée de 15 minutes.
- Location** : Si l'appareil est défectueux et ne peut être remis en état par le technicien lors de sa visite, la location d'un autoclave de prêt est possible si le client a souscrit l'option dans son contrat et selon la disponibilité du stock (Coût cfr. notre offre). Si le client n'a pas souscrit l'option dans son contrat et selon la disponibilité du stock, le client peut faire la demande d'un appareil en location qui sera facturé à 8,00€ HTVA par jour avec un forfait de mise en service de 50,00 € HTVA. Néanmoins, Medipost ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une non disponibilité d'un appareil de prêt, et par conséquent de l'impossibilité de répondre à une demande de location. Le client est responsable du matériel en prêt et de ses accessoires, y compris en cas de perte ou de vol, de toute dégradation lié à une catastrophe quelconque, vandalisme, sabotage... et s'engage à le restituer en bon état selon les modalités du contrat de location. En cas de dégradation, Medipost facturera les frais nécessaires à sa remise en état. Pour toute situation rendant impossible la remise en état de l'appareil, Medipost facturera au client la valeur d'un appareil NEUF.
- Option « Omnium Mise en prêt Autoclave »** : Vous pouvez toutefois souscrire une option omnium qui vous permet de passer prioritaire sur la liste des locations et de vous garantir une rapide disponibilité d'un appareil. Vous bénéficiez également d'un tarif plus attractif qu'une location. Tarif : 40€ HTVA / autoclave/entretien. Pour bénéficier de cette option Omnium, ce montant sera à payer en supplément à chaque entretien. Le client est responsable du matériel en prêt et de ses accessoires, y compris en cas de perte ou de vol, de toute dégradation lié à une catastrophe quelconque, vandalisme, sabotage... et s'engage à le restituer en bon état selon les modalités du contrat de location. En cas de dégradation, Medipost facturera les frais nécessaires à sa remise en état. Pour toute situation rendant impossible la remise en état de l'appareil, Medipost facturera au client la valeur d'un appareil NEUF.
- Option « Test Bowie&Dick et test de Hélix »** : vous pouvez souscrire cette option qui permet de pouvoir vérifier le bon fonctionnement de l'autoclave à l'aide de tests Test Bowie&Dick et test de Hélix. Ces tests seront effectués, contrôlés et interprétés par notre technicien. Cela vous garantira un appareil respectant la norme EN 13060. Vous pouvez accéder en annexe 1 à toutes les informations concernant ces tests. Durée du test de Bowie and Dick = 50 minutes. Durée du test Helix = 50 minutes. Ces contrôles peuvent se faire lors de l'entretien, ou plus régulièrement (sur demande) en fonction de vos desideratas.
- En cas de réparation** : Sera considéré comme une réparation, toute intervention nécessitant un acte technique, qui n'est pas compris dans les Eléments de l'entretien de base. Si une réparation s'avère être nécessaire, celle-ci devra d'abord faire l'objet d'une demande distincte de la part du client, avec la possibilité d'établir un devis. L'intervention dans de tels cas ne fait pas partie du contrat d'entretien, et sera déterminé par nos Conditions générales de réparation
- Contrats antérieurs** : Les termes et conditions de ce contrat remplacent tous ceux qui ont été éventuellement conclus antérieurement en ce qui concerne la réparation des équipements visés aux annexes du présent contrat. Toute modification au présent contrat devra être consignée par écrit et fera partie intégrante de celui-ci.
- Modalités de paiement** : le paiement des entretiens doit se faire après chaque visite de notre technicien. Les factures sont payables selon l'échéance indiquée sur la facture et selon nos conditions générales de vente.
- Résiliation de contrat** : Medipost se réserve la faculté de résilier le présent contrat avec effet immédiat : a) En cas de retard de paiement de plus de trente jours. b) En cas de défaut du client d'exécuter l'une ou l'autre de ses obligations en vertu du présent contrat, trente jours après une mise en demeure et d'y remédier. c) Au cas où le client introduit une demande de concordat ou devient notoirement insolvable. Le client pourra résilier son contrat sans action de sa part ou frais supplémentaires dans le cas où son autoclave serait irréparable.

Signature client :

J'ai pris connaissance de ces conditions générales et je les accepte.

Annexe 1 : Entretien autoclave

| <u>Journalier</u> | |
|--|--|
| Nettoyage du joint d'étanchéité | Utilisateur |
| Nettoyage de la chambre | Utilisateur |
| <u>Hebdomadaire</u> | |
| Nettoyage de la chambre, plateaux, claie | Utilisateur |
| Nettoyage du filtre d'égouttage de l'eau | Utilisateur |
| <u>Mensuel</u> | |
| Nettoyage du réservoir | Utilisateur |
| <u>Annuel</u> | |
| Vérification des performances et entretien | Technicien agréé |
| Changer le joint d'étanchéité | Utilisateur ou par un Technicien agréé |
| <u>Selon les nécessités</u> | |
| Fonction de nettoyage | Utilisateur ou par un Technicien agréé |

Entretien par Utilisateur

1. Entretien journalier

Nettoyer le joint d'étanchéité

Le joint d'étanchéité et la surface de contact doivent être nettoyés et essuyés chaque jour avec un chiffon propre et humide. N'utilisez pas de produits nettoyants abrasifs sur le joint et la surface de contact. Utilisez de l'eau tiède et savonneuse dans le cas de traces tenaces. Assurez-vous cependant que tous les résidus de savon soient rincés complètement en frottant à nouveau et le joint d'étanchéité et l'appareil, à l'aide d'un chiffon humide non-pelucheux.

2. Entretien hebdomadaire

Nettoyage de la chambre, des plateaux et du filtre d'égouttage

Au moins une fois par semaine, les plateaux et le filtre d'égouttage doivent être enlevés de la chambre de stérilisation. Les plateaux, le filtre et la chambre doivent être minutieusement nettoyés afin d'éliminer tout dépôt sur les surfaces. Nettoyez les surfaces à l'aide de produits nettoyants anti-biologiques appropriés. Éliminez ensuite tous les résidus à l'aide d'un chiffon humide non pelucheux.

Nettoyage du filtre d'égouttage de l'eau (image 8-1)



Image 8-1

À force d'utilisation, le filtre d'égouttage peut être obstrué par des impuretés, influençant alors la performance de la dépressurisation et du séchage. Ces impuretés proviennent de dépôts biologiques se trouvant sur les instruments à stériliser ou de la minéralisation de l'eau. Nettoyez donc régulièrement l'intérieur de la chambre afin d'allonger la durée de vie du filtre, et tenez compte des conseils suivants (à droite) :

3. Entretien mensuel

Nettoyage du réservoir

Dû à la stagnation prolongée d'eau distillée, certaines impuretés et toxines restent coincées dans le réservoir. Dès lors, égouttez et nettoyez ce dernier régulièrement. Tout comme l'indique l'image 8-3 ci-dessous, desserrez la vis à l'aide d'un tournevis, et soulevez le couvercle supérieur afin de pouvoir nettoyer à l'intérieur (voir image 8-3)

AVERTISSEMENT

L'entretien annuel par un technicien agréé ne dispense pas d'un entretien quotidien du stérilisateur par l'utilisateur !

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de brosse métallique, de paille de fer, de matériau abrasif ou de produit contenant du chlorure pour nettoyer les assemblages de la porte et de la chambre. Assurez-vous que le stérilisateur ait refroidi complètement avant de le nettoyer afin d'éviter toute brûlure !

AVERTISSEMENT

Pour éviter des dépôts minéraux et la corrosion des composants de la chambre, **utilisez uniquement de l'eau distillée de qualité médicale**. Nettoyez la chambre après chaque utilisation si vous stérilisez des solutions salines. Une accumulation de dépôts minéraux ou débris dans la chambre de stérilisation risquera de causer un **disfonctionnement prématuré du stérilisateur**.

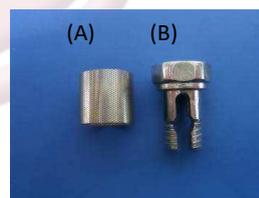


image 8-2

- Utilisez de l'eau distillée appropriée ;
- Les instruments doivent être propres lorsque vous les placez dans la chambre. Il est recommandé d'utiliser des gaines de stérilisation scellées.
- Le filtre se trouve au fond de la chambre, et est composé de l'embout (A) et du support (B). Lorsque vous nettoyez les pièces A et B, assurez-vous de ne laisser aucune impureté. (Nous vous conseillons de le nettoyer à l'aide d'un bain ultra-sons). Remplacez ensuite le filtre dans le fond de la chambre.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que vous utilisez bien de l'eau distillée de qualité médicale, afin d'allonger la durée de vie de votre stérilisateur. Ne vous penchez pas au-dessus du stérilisateur une fois que le réservoir a été rempli

Signature client :

J'ai pris connaissance de ces conditions générales et je les accepte.



Image 8-3



Image 8-4

4. Autres : Tests de bon fonctionnement à effectuer

La norme EN 13060 prévoit que l'utilisateur vérifie le bon fonctionnement de l'autoclave à l'aide de tests de Vide, Bowie & Dick et Helix.

Test de Bowie & Dick

Le test de Bowie & Dick, également appelé test de pénétration de la vapeur, consiste à stimuler une petite charge poreuse dense. Il s'agit d'un petit paquet qui contient plusieurs feuilles de papier emballées au centre duquel est placé un indicateur (test physico-chimique). Ce test valide les performances du matériel en termes de stérilisation de charge poreuse, en évaluant (1) l'efficacité du vide préliminaire et donc la pénétration de la vapeur dans les cavités, et (2) les valeurs de température et de pression de la vapeur saturée pendant la phase de stérilisation

Comment effectuer le test :

- Le test doit être effectué dans une cuve vide, avec les supports plateaux et plateaux.
- Placer le pack test Bowie & Dick dans la cuve, au centre du plateau inférieur.
- **Lancer le programme Bowie&Dick** à partir du 'Menu Principal' de l'autoclave
- Lorsque le cycle est terminé, ouvrir la porte et retirer le test pour procéder à la lecture

[>>> Commandez le Test Bowie & Dick ici <<<](#)

REUSSITE

L'indicateur chimique est visible sur sa totalité.



ECHEC

La partie centrale n'est pas ou peu visible en totalité, peut-être en raison d'une poche d'air au centre de l'appareil testé.



Test de Helix

Le test Helix permet de contrôler la capacité d'un autoclave de classe B à stériliser des objets creux de type A (cavités profondes et étroites). Ce test est composé d'un lot de bandelettes réactives et d'un tuyau d'une longueur de 1500 mm, ouvert à une extrémité et fermé par une capsule à l'autre extrémité. Comment effectuer le test :

- Le test doit être effectué dans une cuve vide, avec les supports plateaux et plateaux.
- Incérer une bande test à l'intérieur de la capsule, ensuite placer le pack test Helix dans la cuve, au centre du plateau inférieur.
- **Lancer le programme HELIX** à partir du 'Menu Principal' de l'autoclave
- Lorsque le cycle est terminé, ouvrir la porte et retirer le test pour procéder à la lecture

[>>> Commandez le Test de Helix ici <<<](#)

REUSSITE



L'indicateur chimique est devenu noir

ECHEC



Une partie de l'indicateur n'est pas devenue noire, en raison peut-être d'air résiduel dans la capsule

Test de Vide

Le test vide valide le stérilisateur en termes de fuite. Le test exige un essai d'étanchéité de 1,3 mbar ou moins pendant les 10 minutes de l'essai ; si la fuite est supérieure à cette valeur, le résultat du test sera négatif ; il faudra alors vérifier l'étanchéité du circuit hydraulique de l'appareil. Les points suivants sont contrôlés lors du test : (1) L'efficacité de la pompe à vide (2) l'étanchéité du circuit pneumatique.

Comment effectuer le test : Lancer le programme 'Test de vide d'air' à partir du 'Menu Principal' de l'autoclave

Traçabilité : À la fin du test sous vide, l'autoclave délivre un certificat papier où est indiqué la date d'exécution et le résultat, et qui peut être conservé dans les registres de stérilisation.

Entretien par un technicien agréé

! L'entretien annuel par un technicien agréé ne dispense pas d'un entretien quotidien du stérilisateur par l'utilisateur !

Nous vous recommandons de faire entretenir votre stérilisateur par un technicien agréé **1x par année**, ou **1x tous les 500 cycles**.

Liste de contrôles :

| | | | |
|---|--|----|--|
| 1 | Vérifier les électrovalves | 10 | Vérifier les raccords hydrauliques |
| 2 | Vérifier la pompe à eau | 11 | Vérifier le thermostat de sécurité |
| 3 | Vérifier la pompe à dépression | 12 | Vérifier le thermostat de sécurité |
| 4 | Vérifier la valve d'égouttage de l'eau distillée et la valve d'égouttage de l'eau usagée | 13 | Nettoyer les plateaux et les supports plateaux |
| 5 | Vérifier la valve de sécurité | 14 | Nettoyer les réservoirs |
| 6 | Vérifier le système de verrouillage de la porte | 15 | Remplacer le filtre à eau |
| 7 | Vérifier le capteur de la pression et de la température | 16 | Remplacer le filtre à air |
| 8 | Vérifier le senseur du niveau de l'eau | 17 | Remplacer le joint d'étanchéité de la porte |
| 9 | Vérifier les raccords électriques | | |

Signature client :

J'ai pris connaissance de ces conditions générales et je les accepte.

